

Entreposage, ce qu'on doit faire «pense-bête»

✓ Sortie du bateau de l'eau

- **Vidanger la fosse septique avant sa sortie à une marina équipée (±15\$)**
- Lavage complet de la coque (*machine de lavage à pression 1850 lbs. Minimum*)
- Bon savonnage et frottage de la coque et des pieds
- Vérification complète de la coque (*fendillement ou délamination possible*)
- Lavage à pression du ou des pieds avec un bon frottage
- Vérification des composantes du ou des pieds
- Lavage de la remorque, si elle nous appartient et graissage des roulements.
- Lavage des cordages et entreposage à la maison
- Lavage des défenses et entreposage à la maison
- Si le bateau est entreposé à l'extérieur, juste avant de mettre la toile rétractable, enlever les toiles du bateau, fenêtre, moustiquaire et les laver à l'eau savonneuse, pour les rouler après un bon séchage.
- **Toujours enlever le bouchon de fond de cale.**
- Lavage de la coque intérieure (*section moteur*)
 - Prendre soin d'enlever le bouchon au fond (*l'eau s'écoulera plus facilement au sol et évitera de démarrer la pompe de cale et ainsi garder les batteries pleine charge*).
- Prendre soin de vider votre bateau de vos effets personnels (*GPS, radar, radio de qualité, etc.*). Prendre note que les assurances ne payent pas si les équipements sont restés dans le bateau l'hiver.

✓ Entreposage chauffé ou non

- **Chauffé :** (*attention un contrat de courtage doit être signé entre les deux parties*)
 - Plus cher que toutes les autres formules (*marina de qualité ±2000\$ pour un bateau de 30'*)
 - Exiger une preuve d'assurances professionnelle et téléphonez à son assureur pour confirmer et aussi aviser votre assureur.
 - **La grange de mon « oncle »** n'est jamais assurée (*le saviez-vous?*)
 - Pas besoin d'emballage
 - Pas besoin de démonter les pieds (*une vérification annuelle est quand même préférable à un pan-pan sur l'eau la saison suivante*)
 - Il faut quand même vidanger moteurs et autres tuyaux à eau (*quand le chauffage manque c'est votre bateau qui subit les dommages, souvent non remboursé par les assurances*)
- **Pas chauffé :** (*attention un contrat de courtage doit être signé entre les deux parties*)
 - Moins cher que toutes les autres formules
 - Plus sécuritaires pour le bateau (*car une vidange est fait complètement, pieds, moteurs et tuyauteries ainsi qu'une vérification lors du remontage*)

✓ Vidange du bateau

- Les eaux potables (*le réservoir*)
 - Mettre de l'antigel et souffler les tuyaux
 - Ouvrir toutes les valves et robinets (*les laisser ouvert pour l'hiver*)
- L'essence (*mettre un bon additif pour conserver sa qualité durant l'hiver et pour ne pas gommer les carburateurs*) au printemps mettre 50 litres de super avant un démarrage.
- La fosse septique **Vidanger la fosse septique avant sa sortie à une marina équipée (±15\$)**
- La toilette (*nettoyer avec de l'eau de javel l'intérieur et l'extérieur, vidanger la pompe manuelle et électrique pour que l'antigel passe aussi dans la pompe*)
- Le chauffe-eau (*bien vider cet appareil et mettre de l'antigel dedans*)

✓ Partie électrique

- Débrancher les batteries (*c'est-à-dire enlever les cosses sur les pôles + et -*)
 - Certains vous dirons de les rentrer au chaud, (*dites vous que si vos batteries sortie de l'eau à pleine charge ne re-fonctionnent pas au printemps sur une pleine charge, elles vous lâcheront sur l'eau n'importent ou.*)
- Fermer complètement le panneau électrique (*le panneau maître 12v et 120 v*)
- Fermer les disjoncteurs des batteries (*gros sélecteurs rouges*)

✓ Partie moteur :

- On a vu l'huile plus haut (*remplacement*) mais on vérifie quand même le niveau s'il a baissé, voir pourquoi si au printemps il était correct et sa couleur.
- On doit vérifier toute la tuyauterie, fendillement, craquelure, serrer les joints (*lire collet*), ne pas trop serrer car sinon c'est pire.
- Entreposer (*-de 5 mois*) un moteur avec de l'huile propre, c'est être certain qu'il n'y a pas d'eau dans l'huile. Mais certains (*la plupart*) recommandent un changement d'huile printanier

Entreposage, ce qu'on doit faire «pense-bête»

(Suite)

- ✓ **Emballage du bateau**
 - Selon la méthode professionnelle (*le shrinkage ou emballage avec toile rétractable*) toile de plastique (*blanche ou bleue*) on la chauffe et elle se rétracte autour du bateau en suivant les pourtours de la coque et autres endroits. (*attention il est **FORTEMENT** recommandé de prendre un spécialiste, car pour des amateurs même très bricoleurs, une grande déception \$\$\$ peut arriver un coup l'essai commencé*). **Ceux qui n'ont jamais vu le faire devrait s'abstenir.** (*même avec leur vidéo*)
 - Ou simplement une toile (*style Canadian Tire*) son seul défaut est que l'hiver dans des zones à grands vents, même bien attachée, la toile use la coque ou autre endroits vulnérables du bateau. Si vous aimez réparer le gelcoate au printemps cette méthode est pour vous.
- ✓ **Changement d'huile des moteurs (ne pas oublier le ou les filtres), huile et séparateur d'eau**
 - Certains, recommandent de le faire avant l'entreposage.
 - D'autres, seulement avant la mise à l'eau. (*si le bateau est plus de 5 mois au sec*)
 - Personnellement je recommande avant l'hiver et j'explique : (*en changeant l'huile avant l'hiver, et en vérifiant l'huile dans un contenant, on peut valider si de l'eau ou autres composés se trouve dans notre vieille huile*). Nous avons ainsi une vision en partie de l'état de santé de notre moteur. De plus on ne risque pas de se demander au printemps si on a changé l'huile ou pas. Mais chacun à sa méthode, l'important c'est de la changer.
 - Changer l'huile dans le ou les pieds (*attention ne mettre que de l'huile recommandée par le manufacturier*). Souvent, certains fabricants comme Mercury vendent une pompe adaptable à la bouteille d'huile avec un bec fileté (*avec vis*) sur le pied.
 - Vérifier s'il y a de la limaille sur la vis prévue à cet effet, elle est aimantée, (*du métal en poudre ou brisé*) ou de l'eau se trouve dans la vieille huile, cela vous donnera l'état de santé de l'intérieur du pied.
 - Démontage des pieds (*une vérification annuelle est préférable à un «pan-pan» sur l'eau la saison suivante*) Une pompe à eau dans le pied ±50\$.
- ✓ **Coûts d'entreposage : 2005-2006** sans taxes
- ✓ **Coûts d'entreposage : 2006-2007** sans taxes
- ✓ **Coûts d'entreposage : 2007-2008** sans taxes
- ✓ **Coûts d'entreposage : 2008-2009** sans taxes

Entreposage extérieur

±1073,00 \$

Inclus

- ✓ Un contrat papier de courtage en bonne et dû forme.
- ✓ Sortie de l'eau à l'automne (*± 15 octobre*).
- ✓ Vidange complète du bateau.
- ✓ Antigél dans les conduits et soufflage d'air dans ces derniers.
- ✓ Débrancher les batteries.
- ✓ Bouchon de cale enlevé.
- ✓ Démontez le ou les pieds et entreposez dans un endroit chauffé. (*±5 à 10°C*)
- ✓ Bateau placé sur des trépiers (*madriers de bois traités (8x8 p.)*) de qualité pour l'hiver sur le terrain clôturé de l'entreposeur.
- ✓ Emballage avec de la toile rétractable jusqu'à la ligne de flottaison avec trous d'aération sur plusieurs points. (*enlève l'humidité*)
- ✓ Remontage du ou des pieds.
- ✓ Remise à l'eau au printemps suivant (*± juin*).

S'assurer que votre entreposeur possède une assurance comme vous-même aussi. Une facture en bonne et dû forme saura vous protéger d'autant plus. En Payant avec une carte de crédit est beaucoup mieux. Lisez bien les petites lignes sur votre contrat d'assurances.

Entreposage, ce qu'on doit faire «pense-bête»

(Suite)

✓ Remise à l'eau au printemps suivant :

- ❖ Enlever la toile et vérifier si des points d'usures ont été faits pendant l'hivernisation.
- ❖ S'assurer de la qualité de vos toiles externes du bateau (toit campeur, etc.) et de leur étanchéité, étendre un bon produit imperméabilisant. *(a cet effet, je déconseille le produit Canadien Tire, mais plutôt un produit qu'utilise le Cirque du Soleil sur ses chapiteaux, le produit est environ ±55\$ le 4 litres, mais super efficace et il protège des rayons U.V. vos toiles)*
 - Brisebois Inc. 2275 Bl. Industriel à Chambly, 450-658-5015
- ❖ Charger les batteries en prenant bien soin de rebrancher les cosses avant la charge.
 - Vérifier le panneau électrique
 - Voir si toutes les lumières et interrupteurs fonctionnent
 - Valider nos lumières de navigation *(avant & arrière, bâbord, tribord)*
 - S'assurer que nos batteries tiennent la charge sans courant continu plus d'une journée.
 - Vérifier que tous les interrupteurs du bateau intérieur et extérieur soient fonctionnels.
- ❖ Cirer le bateau dans son ensemble. Certains endroits devront être passés au « buffer » avec une cire décapante pour les surfaces plus usées.
 - Un cours gratuit existe sur cette adresse : <http://www.formatrix.ca/entretienbateau.htm>
- ❖ Vérifier si de l'huile à coulée au fond de la coque.
- ❖ Vérifier si les pompes de cale fonctionnent de façon manuelle et de façon automatique.
- ❖ Vérifier si de l'eau est restée au fond
- ❖ Vérifier la tuyauterie d'eau et la pression.
- ❖ Vidanger les réservoirs à eau *(deux fois plus qu'une)*
- ❖ Mettre un minimum de 1 litre de javel pour 90 litres d'eau pour la première utilisation. *(Vous devrez probablement changer l'eau plus qu'une fois pour enlever le gout de l'antigel).*

❖ **Remettre le bouchon au fond de la cale**

❖ Remettre les pieds

- Vérification complète des pieds avant de les reposer *(je recommande **fortement** un mécanicien compétent pour 99% des gens)* souvent plusieurs ont des ateliers mobiles et peuvent venir au bateau.
- Pour les aventuriers de «pan-pan», graisser toutes les parties recommandées par le fabricant *(lire son manuel d'entretien)*. Pour les bateaux de 20' et plus il est recommandé d'utiliser un mécanicien compétent.
- Vérifier les câbles et autres attaches du pied, changer la pompe à eau s'il elle a plus de 3 ans (environ) pendant que votre pied est au sol démonté. Une hélice de pompe coûte peu à ce moment là, mais un coup le bateau dans l'eau, c'est une autre affaire.

Ce document s'adresse plus particulièrement aux propriétaires de bateaux moteur et se veut seulement un pense bête et ne reflète seulement qu'une modeste partie de l'ensemble des vérifications que nous devons faire chaque année sur un bateau, plus il est gros, plus les vérifications sont imposantes et plus les frais augmentent.

Ce document ne remplace pas un bon mécanicien et on devrait lire ici (personne de confiance) car plusieurs se disent bon! Mais peut ne le font, aucun permis n'est exigé pour ce type de réparation et être pris sur l'eau pour un problème du à une incompétence d'une personne.

Un incident sur l'eau peu prendre des proportions dramatiques contrairement sur terre avec le même incident mais en auto. Ne jamais laisser son bateau aux mains non expertes ou d'un mécanicien chevronné.

Ce guide n'engage que son auteur et ne peut être diffusé ou publié sans son consentement et aucune réclamation ou dommage ne pourra lui être réclamé, car il a été conçu spécifiquement que pour lui-même.

Toujours vérifier votre contrat d'assurance et celui qui entrepose votre bateau. Prendre des photos du bateau entreposé un coup emballé.

Ce document n'engage aucunement son auteur. C'est à titre informatif seulement. Toujours vérifier avec un professionnel ou le livre d'entretien des composantes du bateau.

Capitaine de la P'Tite Misère.

bernard@formatrix.ca